

## Compte-rendu de la rencontre des élus du personnel avec le DG. Marseille le 19 juillet 2018

Le DG a reçu ce matin les organisations syndicales ( OS ) au siège de la DI. Le directeur de cabinet du Ministre nous a reçus le lendemain à Marseille.

Ces rencontres étaient liées à la venue du Ministre de l'Action et des Comptes Publics, en visite pendant deux jours dans les services de la DI. M. DARMANIN était pour l'occasion accompagné du DG et de son directeur de cabinet, un certain Jérôme Fournel ( pour les plus jeunes, il a été notre DG avant Mme Croquevieille ).

Une organisation syndicale était absente de cette rencontre : l'UNSA.

Solidaires a lu la déclaration liminaire ci-jointe dans laquelle nous avons notamment demandé à obtenir les clarifications qui s'imposent suite aux annonces du Ministre devant les directeurs du Ministère le 11 juillet dernier.

Le DG s'est voulu rassurant. Il a d'abord rappelé que les annonces faites par DARMANIN ne pouvaient être une surprise pour nous puisqu'elles avaient fait l'objet d'une communication aux OS dans le cadre de rencontres bilatérales avec le DG et à l'occasion des CTR ( Comités Techniques de Réseau, qui se tiennent à la DG ).

Nous lui avons répondu que certes nous avons effectivement eu échos des grandes lignes du projet ministériel, mais que les annonces du 11 juillet ont semé le doute et l'inquiétude dans l'esprit de nombreux collègues. C'est le cas notamment quand le ministre énonce qu'« *il apparaît nécessaire de redonner à la DGFIP le recouvrement de l'essentiel de la fiscalité relevant de l'Etat, et que la Douane ne conserve que la fiscalité proprement douanière, c'est-à-dire relevant des missions de contrôle des flux et de marchandises.* ».

Le DG nous a répondu qu'il n'était pas question de priver la douane de ses compétences et que « seul » 40 % environ du portefeuille des futures RI pourrait être transféré à l'agence unique de recouvrement à l'horizon 2022.

Autre point d'inquiétude, l'avenir des « petites » taxes. Si nous avons bien compris que la taxe sur les céréales était en passe d'être supprimée, nous avons des craintes de voir le DAFN subir le même sort. D'après le DG, il n'est pas question de supprimer cette taxe, tout du moins pas dans le

projet de loi de finances 2019. le DG nous a précisé qu'une réflexion sur la modernisation de cette taxe doit être menée en collaboration avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Selon le DG, le coût de la collecte du DAFN est trop élevé. Par ailleurs, l'existence de deux guichets ( douane et AFFMAR ) n'est pas satisfaisant.

Les taxes BNA ( taxes sur les Boissons Non Alcoolisées – eaux minérales, boissons sucrées ou contenant des édulcorants ) devraient quant à elle basculer dans le giron de la DGFIP via la déclaration de TVA des entreprises.

La taxe sur les métaux précieux devrait également être supprimée. Cependant, la douane conservera ses compétences, notamment de contrôle, en la matière.

La TICPE, la TICFE, les alcools, les tabacs et la TGAP resteront bien, d'après le DG, de la compétence des douanes.

Concernant le BREXIT, le DG confirme que 700 postes seront créés en douane, en OPCO et en SU, « à peu près » pour moitié dans chaque branche d'après M. GINTZ. Les collègues de Marignane, comme ceux des autres services en attente de renfort, auront bien un abondement d'effectifs mais le DG ne peut nous indiquer à quelle hauteur. C'est au DI de prendre cette décision. Solidaires restera très attentif sur ce point.

Dernier sujet soulevé par Solidaires Douanes : l'équipement des motards. Depuis l'abandon du projet visant à les équiper du système TETRAPOL, nos collègues à deux roues, bien patients jusqu'à maintenant, ont tiré la sonnette d'alarme concernant leurs conditions de travail et de sécurité. Il est en effet impossible pour eux de communiquer entre motards et avec leurs collègues piétons lorsqu'ils sont sur leur véhicule. Solidaires Douanes a demandé par écrit au DR d'Aix et au DI de procéder sans délai à l'équipement des motards de la direction en systèmes audio-compatibles avec les casques et téléphones de service.

Le DI nous a répondu qu'il allait financer intégralement l'achat du matériel Scala Rider pour les motards de la DI, comme cela a été fait ailleurs ( Montpellier, Léman... ). Il précise que dès qu'un système de communication sera adopté pour l'ensemble des motards de la douane, ces derniers devront l'adopter et abandonner Scala Rider.

Cette rencontre, d'une durée d'une heure, nous a permis de dialoguer avec un DG qui nous a semblé à l'écoute. Nous continuerons de porter les revendications des collègues et resterons très attentifs aux projets liés à l'évolution de notre administration.

Pour Solidaires Douanes,

Stéphanie CHAUSSADAS et Nordin AMAR

*Des questions? Des remarques? Une adresse\_solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr*